



**Jade-Émilie Daigneault**

Détentrice d'une maîtrise en sociologie et en science politique, Université de Montréal

Coordonnatrice, Observatoire des fédérations  
Université de Montréal

**Jean-François Godbout**

Professeur agrégé, département de science politique

Directeur, Observatoire des fédérations

Université de Montréal

**Quel avenir pour l'Écosse ?**

Avec un taux de participation de 86% au référendum, une majorité d'Écossais ont décidé jeudi le 18 septembre de rester au sein du Royaume-Uni. Le Scottish National Party attend maintenant de pied ferme des changements constitutionnels significatifs. La démission d'Alex Salmond, connu pour sa position de non-négociation, marque une première étape dans un changement de stratégie du SNP. Nicola Sturgeon, la favorite au poste de nouvelle chef de parti, a annoncé qu'elle serait un « willing partner » lors de prochaines négociations avec Westminster. Celles-ci risquent en effet d'être longues, étant donné la position minoritaire du gouvernement et les opinions divergentes des différents partis. En effet, si les trois principaux partis britanniques s'engageaient en août à « renforcer les pouvoirs du Parlement écossais, en particulier dans les domaines de la responsabilité fiscale et de la Sécurité sociale », les moyens pour y arriver, eux, n'ont pas été discutés en détails.

Par ailleurs, tous s'entendent pour dire que les prochaines discussions déborderont des enjeux écossais. Le lendemain du référendum, prenant acte des résultats, le premier ministre britannique promettait des pouvoirs élargis à l'Écosse, mais aussi au Pays de Galles et l'Irlande du Nord. David Cameron a également annoncé que la question de l'autonomie anglaise devra être réglée en parallèle avec toute décentralisation des pouvoirs supplémentaire. Lundi le 22 septembre, celui-ci entamait déjà des discussions avec ses collègues conservateurs sur un moyen de réserver aux députés anglais le vote sur des questions qui ne concernent que



l'Angleterre. Sturgeon devra donc être sur tous les fronts afin d'imposer le thème écossais lors des prochaines négociations sur l'avenir du Royaume-Uni. Plusieurs options sont sur la table, allant d'une légère augmentation des pouvoirs de taxation déjà prévue pour 2016 à une complète refonte de l'État en fédération.

L'avenir de l'Écosse et du Royaume-Uni sera discutés lors de notre table-ronde du 16 octobre à 16h avec les professeurs Alan Trench de London School of Economics et Eve Hepburn de l'Université d'Edinburgh. M. Trench est l'auteur de nombreuses études sur la dévolution écossaise et ancien *solicitor* pour le Pays de Galles et l'Angleterre. Mme Hepburn se spécialise sur la politique européenne comparée et les politiques de décentralisation. Ses plus récents travaux portent sur les partis et les électeurs au Québec et en Écosse.